

Communiqué pour les médias

8 février 2011

Valais : Evolution favorable du chômage en janvier

(IVS).- A la fin janvier, 7341 chômeurs sont inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) du canton, soit 91 de moins qu'à la fin décembre. Le taux de chômage a atteint 5.3% (-0.1 point). C'est seulement la troisième fois en 12 ans (après 1999 et 2006) que le chômage est en recul en janvier, mois durant lequel on observe normalement le pic du chômage en Valais.

	Taux de chômage janvier 2011	Nombre Chômeurs janvier 2011	Evolution par rapport à décembre 2010		Evolution par rapport à janvier 2011	
			Taux	Chômeurs	Taux	Chômeurs
Suisse	3.8%	148 784	=	+148	-0.7 pt	-26 981
Valais	5.3%	7341	-0.1 pt	-91	-0.6 pt	-838
Haut-Valais	2.2%	863	-0.2 pt	-60	-0.3 pt	-98
Valais Central	6.3%	3358	=	-48	-0.6 pt	-361
Bas-Valais	6.9%	3120	=	+17	-0.9 pt	-379

Evolution du chômage en Suisse et dans les trois régions valaisannes

La situation générale sur le marché du travail valaisan en janvier 2011 se présente bien. Le chômage n'a pas seulement baissé par rapport au mois précédent (-1.2%), mais il continue à diminuer par rapport à l'année passée (-10%). Seule la région de Monthey affiche une légère hausse par rapport à décembre (+0.2 point). Par contre, elle enregistre une nette baisse par rapport à la même période en 2010 (-0.8 point).

Faibles variations dans les professions saisonnières

	Haut-Valais		Valais Central		Bas-Valais	
	Nombre chômeurs	Evolution par rapport à déc. 2010	Nombre chômeurs	Evolution par rapport à déc. 2010	Nombre chômeurs	Evolution par rapport à déc. 2010
Construction	392	+17	899	-23	858	+45
Agriculture	24	-6	369	-5	326	-38
Hôtellerie-restauration	91	-40	410	-12	306	-5

Evolution du chômage selon les régions dans les principaux groupes de professions saisonnières



Sur le plan cantonal, les variations par groupes de professions sont plutôt faibles par rapport à décembre. Comme attendu, le chômage augmente surtout dans les professions liées à la construction. En revanche, il diminue dans les professions de l'hôtellerie-restauration et de l'agriculture. Les effectifs de chômeurs de ces professions saisonnières représentent la moitié des chômeurs de janvier en Valais.

Stabilisation des demandes de réduction de l'horaire de travail (RHT)

En ce qui concerne la RHT décomptée par le SECO pour novembre 2010 on observe une stabilisation du nombre d'entreprises y ayant recours ainsi que du nombre d'heures chômées au titre de la RHT et du nombre de travailleurs touchés.

Note aux rédactions :

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter - entre 11h30 et 12h00 – Patrizia Clavien-Remedi, responsable communication du Service de l'industrie, du commerce et du travail, au 027 606 73 21